

W8BANAKI PILASKW

Le journal Abénaki d'Odanak

Volume 9 Numéro 1

Février 2015

Mot du Chef



Kwai chers membres de la bande,

Au niveau local, les fondations et la croissance continuent d'être au premier plan de nos activités cette année. Plusieurs membres de la communauté sont impliqués dans des initiatives qui favorisent des bases saines pour les générations actuelles et futures. Les travailleurs de proximité à notre maison de la famille se sont joints à notre centre de santé et à d'autres groupes pour mettre en œuvre des initiatives visant à promouvoir une vie communautaire saine. Avec une bonne base, nos enfants et leurs enfants pourront développer un sens d'enracinement et d'appartenance, qui est la pierre angulaire de nos valeurs ancestrales. De surmonter les hostilités laissées par un héritage de malfaiteurs qui n'ont pas réussi à comprendre, respecter et valoriser notre mode de vie est la seule façon de nous en sortir. De vaincre nos différences et de célébrer nos points communs servira de base afin de développer et de progresser vers une vision partagée de la communauté.

Avec la construction de notre nouveau bureau pour la bande, notre espace existant sera loué à des organismes qui fournissent des services destinés aux deux communautés abénaquises via le Grand Conseil. En outre, notre plan est d'attirer et d'héberger des agences régionales chargées de rendre des services à nos nations. De cette manière, nous pourrions fournir plus de services ainsi que des emplois pour nos membres qui sont intéressés et qualifiés dans le développement d'une communauté.

Au niveau régional, je travaillerai en étroite collaboration avec les ressources actuelles à l'APNQL pour promouvoir l'avancement dans les négociations avec la province sur des enjeux fiscaux importants pour nos entrepreneurs autochtones. En tant que chef responsable du dossier fiscal, j'aimerais entendre ce que nos entrepreneurs considèrent comme étant des priorités devant être traitées dans les négociations. J'animerai une réunion au printemps afin de discuter de vos préoccupations et des questions fiscales actuelles qui nous affectent en tant que peuple.

En terminant, permettez-moi de vous laisser avec cette pensée : se lever chaque jour et travailler fort pour améliorer le statu quo dans notre communauté est inestimable pour notre survie. Que ce soit par le développement, la mise en œuvre ou la participation à des activités, à la fois sociale et économique, nous pouvons illuminer notre avenir et restaurer les valeurs de la communauté qui faisaient de nous auparavant une nation forte.

En paix et en amitié,
Chef O'Bomsawin

Luc O'Bomsawin honoré par Anciens Combattants Canada



Crédit photo : Anciens Combattants Canada

À QUI EST DÉCERNÉE LA MENTION ÉLOGIEUSE DU MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS ?

Même après avoir quitté le service militaire, beaucoup de vétérans canadiens continuent à servir leur pays, leur collectivité ainsi que leurs confrères et consœurs. Afin de reconnaître officiellement la contribution de ces Canadiens et Canadiennes exceptionnels, la gouverneure générale a autorisé la création de la Mention élogieuse du ministre des Anciens Combattants.

La Mention élogieuse est décernée chaque année aux personnes qui contribuent de façon exemplaire au bien-être des vétérans canadiens ou à la commémoration de leurs sacrifices et de leurs réalisations.

Bien que cette mention s'adresse d'abord à des vétérans, il arrive qu'elle soit décernée à d'autres personnes.

RÉCIPIENDAIRE 2014 : MONSIEUR LUC O'BOMSAWIN

Monsieur O'Bomsawin est un vétéran des Forces armées canadiennes. Il est membre de la communauté autochtone abénaquise d'Odanak, au Québec. Après avoir été membre des Forces armées canadiennes en tant que spécialiste en télécommunications et membre d'équipage du 12^e Régiment Blindé du Canada, il est devenu membre de la Police Amérindienne et a servi dans plusieurs communautés du Québec. Il a en outre été agent correctionnel à l'établissement à sécurité maximum de Donnacona et membre de la Police de Ports Canada, affecté au port de Québec. Il s'est par la suite joint à la Sûreté du Québec, d'où il est nouvellement retraité après une carrière de 20 ans. M. O'Bomsawin est le président fondateur de l'Association des Vétérans Autochtones du Québec, le co-fondateur et Vice-président national de l'Aboriginal Veterans Autochtones, le représentant provincial et Sergent d'Armes national pour l'Association des Vétérans des Premières Nations du Canada. Il siège également sur le conseil consultatif de l'Ombudsman des Vétérans et a en outre siégé au comité organisateur chargé de rendre hommage aux Gardiens de la Paix à l'occasion de la Journée nationale des Gardiens de la Paix à Québec, le 9 août 2011, et il a depuis continué à s'impliquer dans ces activités de célébration annuelles. En 2011, suite aux efforts de ce comité, le gouvernement du Québec a décrété le 9 août comme Journée officielle des Gardiens de la Paix (casques bleus). Depuis 2012, M. O'Bomsawin participe à des conférences dans des écoles pour commémorer la guerre de 1812 et pour sensibiliser les jeunes aux vêtements et aux traditions autochtones, ainsi qu'aux contributions des Autochtones dans les Forces armées canadiennes au cours de l'histoire.

Mot du directeur général



DANIEL G. NOLETT
Directeur général
Conseil des
Abénakis d'Odanak

Kwaï w8banakiak! Mziwi wli ngwejigaden! Nous avons finalement entrepris la construction du bureau administratif à la fin d'octobre. Le Conseil ayant accepté les plans finaux en début septembre, nous avons mandaté les services techniques du Grand Conseil afin qu'ils gèrent le projet de construction du nouveau bureau administratif. Nous avons procédé par appel d'offres en invitant quatre (4) entrepreneurs en construction à soumissionner. C'est finalement les services de l'entreprise Construction G. Therrien qui ont été retenus. Les coûts de construction s'élèveront entre 1,3-1,5 millions de dollars. À ce jour, le bâtiment de deux étages, situé derrière le présent bureau administratif, est construit à environ 50%. Nous prévoyons donc y emménager au cours des mois d'avril ou de mai. Il est important de souligner que le projet a permis l'embauche de deux membres de la communauté d'Odanak pour la construction du bâtiment en tant que tel et d'un membre de la communauté de W8linak pour les travaux de transport des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire et pluvial sur le site.

Comme nous l'avions mentionné dans un article précédent, nous n'allons pas emprunter un sou pour la construction de ce nouveau bureau administratif. En effet, le financement sera composé essentiellement des surplus des années 2011-2012 à aujourd'hui. Nous obtiendrons aussi des subventions d'Affaires Autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) et du Secrétariat aux Affaires Autochtones du Québec (SAA).

Des nouvelles du projet de loi sur les foyers familiaux situés dans les réserves

La Loi canadienne sur les foyers familiaux situés dans les réserves et les droits ou intérêts matrimoniaux est entrée en vigueur le 16 décembre 2014. Au courant du printemps 2014, le Conseil a entrepris le processus d'adoption de notre propre loi en cette matière. Le Conseil a décidé de ne pas suivre le processus établi par le gouvernement du Canada, soit par la voie d'un référendum, car lors de l'assemblée des Chefs de l'APNQL au début de décembre dernier, plusieurs Chefs ont exprimé leur mécontentement face à ce processus. Ces derniers préconisent plutôt

l'approche prévue dans la Loi sur les Indiens. C'est pourquoi nous avons tenu cinq assemblées publiques d'information. Nos membres ont ainsi eu l'occasion de s'exprimer sur notre projet de loi que nous avons ensuite modifié, en tenant compte de leurs commentaires. C'est lors de la cinquième et dernière assemblée publique d'information, le 31 janvier dernier, que le Conseil a adopté la Loi sur les foyers familiaux situés dans les réserves et les droits ou intérêts matrimoniaux d'Odanak devant les membres, lors d'une réunion spéciale se tenant immédiatement après l'assemblée d'information. Le projet de loi a ensuite été envoyé à Affaires Autochtones et Développement du Nord Canada afin qu'il soit officiellement enregistré.

Suivi des travaux au poste de police

Les travaux pour l'agrandissement du poste de police sont maintenant terminés depuis la mi-janvier. Il s'agit d'un agrandissement de 1000 pieds carrés, évalué à environ 200 000\$ de coûts, où nous pourrions y retrouver une salle pour les patrouilleurs, ainsi que des espaces de bureaux additionnels. Il ne reste qu'à procéder aux derniers achats de mobilier pour la nouvelle partie.

Un nouveau plan de mesures d'urgence pour la communauté

Le 7 novembre dernier avait lieu un exercice de formation pour les membres du comité des mesures d'urgence. Le 14 novembre, nous avons ensuite tenu un exercice de simulation afin de tester notre nouveau plan pour que les membres du comité aient une idée concrète de son déroulement lors d'un événement réel. Avec le support et la présence de la firme R3Solution et de M. Philippe Côté, conseiller aux mesures d'urgence à l'AADNC, l'exercice fut très formateur et fort intéressant pour notre comité. En effet, nous avons simulé une intoxication alimentaire lors du Pow Wow d'Odanak, un exercice qui était nécessaire en raison du processus d'accréditation du Centre de santé d'Odanak, le tout financé par Santé Canada.

Le Centre de Santé d'Odanak s'agrandit

Parlant de santé, le Centre de Santé d'Odanak va s'agrandir. En effet, Santé Canada nous a accordé un financement de 317 000\$ afin que nous puissions aménager la salle d'archivage et de classement des dossiers-clients, ainsi que le poste de la réception pour qu'ils respectent les normes d'Agrément Canada. Par le fait même, Santé Canada reconnaît que nous avons besoin de plus d'espaces de bureaux au Centre de Santé. Notre plan de santé communautaire, accepté par Santé Canada, démontre qu'effectivement, nous avons besoin d'au moins quatre (4) bureaux additionnels.

Au final, l'agrandissement total aura une superficie de 1 250 pieds carrés.

Un tout nouveau site web pour la communauté

Nous sommes sur le point de mettre en ligne notre nouveau site web, totalement refait à neuf par l'atelier de création Uppernative. Cet investissement de près de 5 000\$ nous permettra d'avoir un site web plus « user friendly ». Vous serez ainsi en mesure de mieux retrouver les informations diffusées par le Conseil et de suivre ce qui se passe au sein de la communauté. Ce site a d'ailleurs été conçu avec les nouvelles technologies de l'information et les nouvelles technologies de graphisme. Envoyez-nous vos commentaires après l'avoir visité!

Suivi de la cause Descheneaux

Concernant la contestation de l'article 6 et ses effets discriminatoires, les audiences à la Cour Supérieure du Québec pour la cause Descheneaux contre le Procureur général du Canada se sont tenues du 6 au 15 janvier dernier. Différents témoins ont été appelés à la barre, dont deux des demandeurs dans cette cause, soit M. Stéphane Descheneaux et Mme Tammy Yantha. Au moment d'écrire ces lignes, la juge Chantale Masse a pris la cause en délibéré. Elle devrait rendre un jugement au courant des prochains mois. Le but de cette démarche est de tenter de faire reconnaître que l'article 6 de la Loi sur les Indiens est encore discriminatoire en regard au sexe. Certes, la Loi C3 (Arrêt McIvor) a permis à plus de 400 de nos membres d'obtenir le statut d'Indien, mais il y a encore certains cas de discrimination. C'est pourquoi nous souhaitons que des membres de la bande de la troisième génération issus de la lignée de femmes puissent obtenir leur statut comme leurs cousins issus de la lignée d'hommes. Nous vous tiendrons au courant de la suite des choses.

Révision des règlements administratifs

Au courant de l'automne 2014, nous avons procédé à la révision de nos règlements administratifs. Avec l'aide de notre conseiller juridique, Me Marie-Ève Bordeleau, nos « By-Laws » ont été ainsi actualisés de manière à tenir compte de notre réalité d'aujourd'hui. Plusieurs de nos « By-Laws » dataient des années 60 et 70. Le Conseil devrait adopter les règlements modifiés au courant du printemps 2015. Le défi, après tout ce processus, sera qu'ils soient applicables. Pour y arriver, nous sommes en contact avec la communauté de Wendake afin de s'inspirer de leur exemple pour avoir une entente avec une cour de justice dans l'éventualité qu'un membre conteste l'application de ceux-ci.

VOS COMMENTAIRES

Le Conseil des Abénakis d'Odanak veut s'assurer que les informations qu'on vous livre se rendent jusqu'à vous de manière efficace. Vous avez des idées pour améliorer la communication des informations au sein de la communauté? Des commentaires à faire? Transmettez-les-nous via courriel à communication@gcnwa.com ou en remplissant le coupon-réponse. N'hésitez pas. Vos remarques sont les bienvenues.

De plus, n'oubliez pas que notre tout nouveau site web sera en ligne très bientôt! Restez à l'affût!

Envoyez à l'adresse suivante : 102, rue Sibosis, Odanak (QC) J0G 1H0

Question de transparence

Le Conseil des Abénakis d'Odanak souhaite vous informer de la situation concernant le remboursement des dépenses du conseiller Réjean O'Bomsawin. Tel qu'amené en réunion du Conseil, en octobre dernier, M. O'Bomsawin a réclamé au Conseil le remboursement de ses dépenses pour avoir assisté à des réunions de la Conférence Régionale des Élus du Centre-du Québec (CRÉ) en tant que représentant de la nation abénakise et ce, depuis l'automne 2009. Cependant, la CRÉ remboursait déjà les dépenses de M. O'Bomsawin. M. Réjean O'Bomsawin a reconnu sa faute et a, depuis, remboursé un montant de 339,60\$ au Conseil.

Mot des conseillers



Claire O'Bomsawin
Conseillère

Kwai,

Je suis heureuse de vous faire rapport des activités concernant le dossier qui me tient tant à cœur, à savoir le bien-être de nos aînés. Je suis toujours à surveiller les appels d'offres concernant le projet « Québec amis des aînés ». Les budgets obtenus par ce projet ont permis la continuité des activités suivantes :

- L'été dernier, la sortie des aînés dans la belle ville de Québec a été fortement appréciée. Tout a été à la satisfaction des participants : qualité de l'hôtel, des repas ainsi que le voyage en train.

- En octobre, une sortie au verger a permis aux aînés, en plus de ramasser les pommes, de partager un moment en agréable compagnie par une très belle journée ensoleillée.

- Le souper de Noël à l'intention des aînés a eu lieu à la cabane à sucre du rocher. Une quarantaine de personnes ont passé une très belle soirée et ont

grandement apprécié la qualité de la nourriture. De plus, tout le monde a eu beaucoup de plaisir à bord de l'autobus.

Je tiens à vous informer que notre activité de la guignolée du temps des fêtes a permis d'amasser la somme de 2130\$. Un très gros merci à Mathieu O'Bomsawin et son groupe de jeunes pour leur très grande participation et un merci spécial à nos bénévoles, Patricia Lachapelle et son fils Isaac, Mélanie O'Bomsawin et Maxime Dutil. Ainsi, grâce à cette activité et à l'aide financière du Conseil de bande, nous avons permis à une cinquantaine de personnes dans le besoin de se procurer des denrées de qualité pour le temps des fêtes.

Le 19 décembre dernier, les aînés ont poursuivi la tradition avec leur échange de cadeaux à la salle Alnobawi. J'invite d'ailleurs les aînés à participer en grand nombre l'an prochain.

De plus, les diners du mardi, cuisinés chaque semaine par des aînés différents, ont toujours la cote auprès des participants. Plusieurs de ces diners ont abordé des sujets chers aux aînés, tels que : les changements climatiques, la maladie d'Alzheimer et la loi sur les droits et intérêts matrimoniaux. Denise Salvas a été la représentante des aînés sur le comité de travail

concernant l'adaptation de cette loi à la réalité d'Odanak. D'ailleurs, le service de police d'Odanak nous entretiendra bientôt sur la sécurité des aînés. Les personnes intéressées à se joindre à nous sont les bienvenues. Les déjeuners du samedi permettent de recevoir des invités et ceci est grandement apprécié par les aînés.

Dans l'objectif de permettre aux aînés de participer à la vie communautaire et de favoriser les échanges intergénérationnels, nous avons réussi à embaucher deux bons batteurs de frêne qui permettront de lancer une très belle activité de fabrication de paniers. Les cours seront dispensés par les aînés et se dérouleront au musée. À ce jour, une quinzaine de jeunes se sont inscrits pour apprendre à perpétuer cette tradition fondamentale de notre communauté. Merci aux aînés qui permettent la transmission de cette fabrication.

J'aimerais terminer par le fait que le programme des réparations mineures a permis à des gens moins fortunés de procéder à des réparations de leur maison. Cette mesure est grandement appréciée des membres.

Je tiens à souhaiter à tous les membres de la Bande, une bonne et heureuse année 2015. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous au numéro sans frais 1 888 568-2810.



Réjean OBomsawin, Conseiller

Kway wôbanakis alnôbak Odana

Le conseil culturel prend son envol!

En effet, le 19 janvier 2015, il y a eu formation d'un comité exécutif au sein du Conseil culturel. Cette étape importante du processus a été

possible grâce au soutien du groupe existant qui est devenu le porte-parole officiel de la communauté. Ce groupe est formé de personnes dévouées qui ne détiennent ni lien politique ni intérêt personnel et qui veulent poursuivre les étapes du plan d'action en vue d'émettre des recommandations, à portée légale, au Conseil des Élus. En se faisant, il possède une entière autonomie réglementaire au nom de la population qu'il dessert. D'ici peu, il se dotera d'une Politique culturelle et sa réglementation et en fera part à la communauté. Il a déjà mis en œuvre un premier exercice de type traditionnel en procédant à la nomination du comité exécutif « à main levée », comme pratiqué par nos ancêtres.

Je remercie les personnes qui ont considéré ce projet depuis le début et qui y accordent encore de l'importance pour le bien de notre communauté. Ainsi, je cède la suite du processus qui doit être pris en charge par un groupe apolitique tout en demeurant disponible à titre de représentant du dossier culturel de la communauté.

Respect et protection de notre territoire

J'ai toujours été et je demeure un défenseur de nos droits ancestraux, que ce soit politique, social ou culturel. Ayant grandi et habité à Odanak, j'ai observé plusieurs changements qui ont affecté notre communauté.

Le changement que je dénonce aujourd'hui est d'ordre historique en prétendant qu'une fortification ait été érigée dans notre village, changeant ainsi le cours de notre Histoire. Soyons réalistes! Le seul Fort ayant existé, selon la tradition orale d'Odanak et le rapport archéologique de 1967, se trouvait à environ deux (2) milles en amont de la rivière Saint-François, près des rapides (réf : Société archéologique de Sherbrooke, 1967). Cette fausse prétention déclarée par un groupe de personnes met des enjeux historiques en péril et aura des répercussions directes sur l'ensemble des services pour la protection du territoire d'Odanak et nos revendications territoriales.

Donc, en tant que porte-parole de ceux et celles qui croient en mes connaissances et compétences, je tiens à dire que ceci affecte notre crédibilité et notre protection territoriale en tant que nation à Odanak et c'est un manque de respect pour nos ancêtres.

Réjean OBomsawin,
Conseiller au Conseil des Abénakis d'Odanak
Représentant au Grand Conseil de la Nation Waban-Aki



Alexis Wawanoloath,
Conseiller au Conseil des Abénakis d'Odanak
450 561-8113

Kwaï chers membres des Abénakis d'Odanak!

Plusieurs dossiers ont retenu mon attention durant les derniers mois.

En éducation, nous travaillons toujours sur le projet d'école primaire dans la communauté. Un comité est d'ailleurs en place, dont voici les membres : moi, Nicole O'Bomsawin, Nancy Maher, Suzie O'Bomsawin, Mira Fréchette, le conseiller Réjean Obomsawin et Nathalie Hamel. Avec ce comité, nous avons créé un sondage pour les jeunes familles ayant des enfants en âge scolaire. Nous travaillons aussi en collaboration avec la Commission en Éducation des Premières Nations (CEPN) afin d'établir des scénarios financiers.

Pour ce qui est des questions territoriales, je fais présentement un suivi serré de ce dossier avec l'aide du conseiller Réjean Obomsawin. Il y a deux types de revendications territoriales. Tout d'abord, il y a les revendications particulières qui sont reliées aux territoires qui nous furent autrefois attribués par le gouvernement de la Nouvelle-France, sous le régime britannique, mais qui nous furent ensuite retirés. Nous parlons ici des revendications pour la perte de notre seigneurie en 1854 ou du vol de notre territoire de réserve par le Curé Maurault pour fonder Pierreville, à la fin du 19e siècle. À eux seuls, ces deux dossiers peuvent représenter de 50 à 150 millions de dollars pour notre nation, ce qui pourrait assurer une belle autonomie pour nous tous. Ensuite, il y a la revendication globale qui correspond à la revendication de notre Ndakina. Cela constitue une grande partie de la rive-sud du fleuve St-Laurent, mais aussi de la rive nord, c'est-à-dire en Mauricie, dans la région de Québec et dans une partie de celle de Lanaudière. Nous avons deux requêtes en cours pour les revendications particulières et nous sommes aussi en démarche d'affirmation de notre territoire ancestral. Tous ces dossiers sont gérés par l'entremise du Grand conseil de Nation Waban-Aki (GNWA). Afin d'assurer une meilleure coordination des dossiers de revendications territoriales, j'ai proposé que tous ces champs d'action soient regroupés au sein d'une seule direction. C'est pourquoi, depuis cet automne, le GNWA a créé le bureau du Ndakina. Ce dernier regroupe toutes les activités de consultations et de revendications territoriales, le tout sous la direction de Suzie O'bomsawin.

Pour ce qui est du dossier des membres des Abénakis ne vivant pas à Odanak, lorsque j'étais sur ma lancée afin de démarrer des comités dans les villes comptant le plus de nos membres, bien que j'avais fait part de mes intentions lorsque je fus nommé pour ce dossier, une majorité des élus du conseil ont questionné ces dépenses qu'ils considéraient trop élevées ou non pertinentes. On m'a alors demandé de préparer un budget pour tous ces déplacements. Je compte déposer ce budget dans les prochaines semaines et je souhaite que tous les élus partagent cette volonté de mieux représenter tous les membres de la nation, qu'ils vivent sur ou hors réserves.

Voici le reste de mes responsabilités au Conseil : représentant d'Odanak à la CDRHPNQ, église catholique, régie des eaux, CPE, Bureau environnement et terre d'Odanak Terre, Grand conseil de la Nation Waban-Aki et président du comité de sécurité publique d'Odanak. Comme vous pouvez le constater, je n'ai pas le temps de chômer. Il me fait toujours plaisir de vous représenter, n'hésitez donc jamais à me contacter.



Mathieu G. O'Bomsawin
Conseiller, responsable
des dossiers: culture,
développement écono-
mique et touristique,
Musée des Abénakis,
jeunesse et police

Kwaï mziwi,

Tout d'abord, j'aimerais souhaiter à tous et à toutes une très belle année 2015. Voici un aperçu des projets qui sont en cours en ce début d'année.

Battage de frêne et atelier de fabrication de paniers

Cet automne, le bureau local d'emploi, en collaboration avec le bureau environnement et terre, a mis beaucoup d'effort afin de mettre sur pied un projet visant à s'approvisionner en frêne noir. Ce projet a ainsi permis l'embauche de deux personnes de la communauté : Sylvain Després et Danny Gill. Luc G. Nolett, quant à lui, agit à de superviseur du projet. Cette première étape vient en aide aux vannières de la communauté qui se trouvaient en pénurie de matière première. De cette production de rouleau de frêne débutera un second projet : celui d'initier les gens à la vannerie. Cette activité, qui se tiendra dès le 17 janvier à 13h au Musée des Abénakis, sera ouverte à tous les Abénakis intéressés à apprendre les rudiments de la fabrication de paniers de frêne. Trois vannières expérimentées seront sur place afin d'enseigner ce savoir-faire important de notre culture : Mme Annette Nolett, Mme Barbara-Ann Watso et Mme Diane Nolett.

Démarrage du projet Olaloka

Depuis un certain temps, j'ai remarqué qu'il y avait beaucoup de projets et d'activités dans la communauté. Cependant, très peu était réservé exclusivement à nos jeunes âgés entre 13 et 20 ans. En collaboration avec le bureau local d'emploi, nous avons eu l'idée de créer un projet pour ces jeunes

visant à les sensibiliser à l'entrepreneuriat. Nous avons donc lancé l'invitation à tous ces jeunes pour une première rencontre qui s'est tenue en décembre dernier. Cet engagement entrepreneurial a pour but de les initier au monde des affaires, mais également de les rapprocher de la culture autochtone en créant divers produits d'artisanat qu'ils commercialiseront dès cette année. Ce projet de type coopératif, qu'ils ont décidé de nommer Olaloka (travail bien fait), saura sans doute réunir les jeunes et leur permettre d'éveiller leur sens des affaires et du travail en équipe. En effet, au cours des prochains mois, ils seront appelés à prendre part à toutes les étapes décisionnelles d'une entreprise, telles la production, la comptabilité, la mise en marché, la gestion de leurs inventaires, etc. D'ailleurs, le 17 janvier dernier, les jeunes ont fait du porte-à-porte afin de collecter des cannettes et ainsi se faire un peu d'argent de poche. Ce montant leur a, entre autres, servi à s'approvisionner en matériel d'artisanat pour commencer leur production. Nous leur souhaitons donc le meilleur des succès dans les mois à venir!

Guide touristique d'Odanak

En collaboration avec le secteur du développement économique, nous avons décidé d'élaborer un guide touristique qui sera disponible au cours de la prochaine année. Le principal objectif de ce guide est de faire rayonner notre communauté au niveau touristique en réunissant l'ensemble des offres et aussi de faire connaître nos entrepreneurs locaux. Parallèlement à ce projet, nous accueillerons une stagiaire dans les prochains mois qui sera responsable de réaliser ce guide touristique. C'est grâce à ce genre d'initiatives que nous serons en mesure de bien développer le tourisme et de guider plus efficacement les visiteurs de notre communauté vers nos différents attraits. Plus il y aura d'offres touristiques dans la communauté, mieux nos entreprises commerciales et touristiques se porteront, puisque cette diversité attirera un plus grand nombre de visiteurs.

Musée des Abénakis - Prix canadien du Tourisme Culturel Autochtone

Le 26 novembre dernier, j'ai eu l'opportunité de me rendre à Ottawa pour assister à la soirée des Grands Prix du tourisme canadien, afin de supporter la nomination du Musée des Abénakis dans la catégorie Prix canadien du Tourisme Culturel Autochtone. C'est avec grand enthousiasme que notre Musée s'est vu remettre ce prix très prestigieux pour le secteur du tourisme au Canada. Je tiens sincèrement à féliciter toute l'équipe du Musée des Abénakis, qui depuis 50 ans, s'engage à satisfaire sa clientèle par le biais de produits authentiques, ainsi que par une offre culturelle novatrice stimulant l'activité économique du secteur touristique et favorisant le rayonnement de la culture autochtone. Abénakis et Abénakises, nous pouvons être fiers de proclamer notre Musée comme étant le meilleur et le plus beau musée autochtone du Canada!

Entente de développement culturel

En septembre dernier, étant responsable du dossier de la culture, j'ai rencontré Madame Claire Pépin, directrice de la division Mauricie, Centre-du-Québec et Estrie pour le Ministère de la Culture et des Communications. Étant donné que nous n'avons pas de politique culturelle d'établie, elle nous proposa de se joindre à l'entente de développement culturel de la MRC de Nicolet-Yamaska. En considérant que notre culture occupe une place importante dans la planification et les actions du Conseil et que celui-ci investit pour les différentes activités qui ont lieu à Odanak, nous estimions qu'il était important de signer une entente de la sorte. Cette entente nous permettra d'aller chercher un soutien financier d'environ 30 000 \$ qui servira à appuyer différentes actions culturelles, tel notre Musée, notre Pow Wow, nos cours de langue et bien sûr de réaliser notre politique culturelle.

Wli pbon mziwi!

Bonne saison hivernale à tous!

Des nouvelles du Comité M8wwa

REPAS AVEC LE COMITÉ JEUNESSE DU COMITÉ DE SOLIDARITÉ TROIS-RIVIÈRES

Dans le cadre des Journées québécoises de solidarité internationale, les membres du Comité M8wwa ont invité ceux du Comité jeunesse du Comité de solidarité Trois-Rivières le 5 novembre dernier. C'est avec Sagamité et Indian Tacos que nous avons discuté d'avenir. De plus, Nicole O'Bomsawin est venue partager une légende avec les jeunes présents. Ce fut une soirée très enrichissante!



RENDEZ-VOUS DES JEUNES LEADERS

Le 20 novembre dernier, des membres du Comité ont participé au Rendez-vous des jeunes leaders organisé par le Forum jeunesse Centre-du-Québec. L'activité a eu lieu à Drummondville et le conférencier invité était Bizz de Loco Locass. Son discours était très inspirant!

GUIGNOLÉE

C'est sous un froid glacial que des membres du Comité ont passé la journée du 22 novembre 2014 à récolter des sous pour la guignolée. Nos efforts ont porté fruit puisque notre contribution a permis d'amasser une belle somme d'argent!

PROJECTION DE MAÏNA

Le 3 février dernier, afin de poursuivre la tradition, nous avons projeté le film Maïna. D'autres projections sont également à venir! Continuez de venir profiter de ces projections gratuites!

CONTACTEZ-NOUS!

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions sur le Comité M8wwa ou sur les activités auxquelles les membres du Comité participent!

Vous avez des idées de projets?
Vous voulez vous impliquer auprès du Comité?

Wliwni, Les membres du Comité M8wwa



Visitez notre page Facebook



Comité M8WWA Committee

MUSÉE DES ABÉNAKIS D'ODANAK

Recherches archéologiques sur le Ndakinna



1967, très peu d'objets trouvés sont apparentés à la période d'occupation du fort soit début 18e siècle. Ce rapport de fouilles peut d'ailleurs être consulté au Musée des Abénakis.

Suite au dépôt du rapport de fouilles, le ministère des Affaires culturelles (l'ancêtre du ministère de la Culture et des Communications) a émis une note de service dans laquelle il conclut: 1) il est pratiquement impossible de localiser les endroits où les fouilles et les sondages ont été exécutés. Le rapport et le dossier ne contiennent aucun plan de fouilles. 2) dans la région, il existait trois forts soit le Fort Crevier (sur l'île du Fort), le premier fort des Abénakis (plan de 1704) et le deuxième fort des Abénakis (carte de Gédéon de Catalogne en 1709). Toujours selon cette note du ministère, le rapport de fouilles n'a pas permis de localiser le premier fort des Abénakis malgré la découverte d'artéfacts et de structures apparentées à une habitation.

Les fouilles archéologiques, sous la direction des archéologues Geneviève Treyvaud et Michel Plourde, réalisées de 2010 à 2014, ont permis de mettre au jour des dizaines de milliers d'artéfacts ainsi que des traces évidentes de structures d'habitation et de

palissades datant du début du 18e siècle (période de construction du Fort). Ces recherches ont été non seulement réalisées dans le quadrilatère historique, mais également à plusieurs endroits le long de la rivière Saint-François (du lac Saint-Pierre à Ulverton). En tout, neuf sites archéologiques ont été déclarés dont les villages historiques abénakis d'Ulverton et de l'Avenir. Sans aucun doute, la Société historique d'Odanak croit que ces données scientifiques auront des répercussions positives directes sur la protection, les revendications et l'affirmation de notre territoire, le Ndakinna.

Depuis le tout début du projet Fort d'Odanak: le passé revisité, l'équipe de chercheurs est disponible pour vous rencontrer et répondre à vos questions. Les rapports de fouilles de 2010 à 2014, réalisés par Geneviève Treyvaud et Michel Plourde, docteurs en archéologie, peuvent être consultés au Musée ainsi que les artéfacts mis au jour.

Conseil d'administration Société historique d'Odanak

GRÉGOIRE, Gisèle, Odanak 1967. Société d'archéologie de Sherbrooke, p. 14.

Les résultats du projet archéologique Fort d'Odanak: le passé revisité et les récents prix décernés au Musée des Abénakis pour ce projet ont ravivé un débat sur l'existence et la localisation du village abénakis au début du 18e siècle. Ainsi, la Société historique d'Odanak croit opportun de partager avec vous des informations pertinentes afin de vous former une opinion éclairée sur le sujet.

Des étudiants et un membre de la Société d'archéologie de Sherbrooke ont réalisé, en 1967, un camp de recherches archéologiques en amont du village d'Odanak. Le rapport de fouilles, rédigé par Gisèle Grégoire, secrétaire de la Société d'archéologie de Sherbrooke, mentionne que plusieurs pièces d'origines autochtones ont été trouvées de même que plusieurs centaines d'artéfacts européens. Toutefois, l'auteur du rapport mentionne: « même si nous avons dépisté les deux coins d'une cabane indienne, nous ne pouvons prouver davantage notre assertion ». Selon le rapport de fouilles de



Consécration canadienne pour le Musée des Abénakis

C'est avec un immense sentiment de fierté que le Musée des Abénakis s'est vu remettre le **prix canadien du Tourisme Culturel Autochtone** lors de la soirée des Grands Prix du tourisme canadien, qui s'est tenue le 26 novembre 2014, à Ottawa. Ce prix, décerné pour la première fois par l'Association de l'industrie touristique du Canada (AITC) et l'Association Touristique Autochtone du Canada (ATAC), vise à reconnaître l'excellence en tourisme autochtone.

Ce prix confirme que le Musée des Abénakis, pionnier des musées autochtones au Québec, a vu juste en s'éloignant des sentiers battus et en renouvelant continuellement son offre culturelle. Le travail de pair avec les acteurs significatifs du milieu et la mise en place d'expériences sur mesure et inspirantes pour les touristes avides de nouvelles connaissances a permis au Musée de recevoir ce prestigieux prix.

Cette distinction majeure est à la hauteur d'une équipe dévouée qui, depuis un demi-siècle, s'affaire à offrir une expérience unique à sa clientèle. Ainsi, ce prix reconnaît le Musée des Abénakis comme étant une destination canadienne incontournable.

Le Musée des Abénakis félicite le site d'interprétation de la culture Micmac de Gespeg, à Gaspé ainsi que l'Hôtel-Musée des Premières Nations, à Wendake, finalistes 2014 du prix canadien du Tourisme Culturel Autochtone. De plus, il applaudit tous les finalistes des catégories récompensées lors de la soirée des Grands Prix du tourisme canadien.

Le 19 mars prochain, nous présenterons la quatrième édition de notre cocktail-bénéfice. Cette activité de financement est très importante pour le Musée; l'an dernier, nous avons amassé plus de 20 000 \$ qui ont été investis dans divers projets (éducatifs et culturels). Comme les éditions précédentes, l'encan silencieux vous permettra d'acquérir des œuvres d'artistes et d'artisans abénakis, dont Barbara-Ann Watso, Christine Sioui Wawanoloath, Carmen Hathaway, Helen Watso et Rhonda Besaw. La portion musicale sera confiée à Mimi O'Bonsawin, jeune chanteuse abénakise qui nous a éblouis l'an dernier lors du Pow Wow. En participant à cette soirée, vous contribuez financièrement aux missions éducatives et culturelles du Musée et vous confirmez votre attachement à votre institution culturelle. Réservez vos billets dès aujourd'hui (85\$ ou 75\$ pour les membres)!



Crédit photos : Association de l'industrie touristique du Canada

En mai prochain, nous inaugurons l'exposition temporaire N8nninska akw8batak: le Musée des Abénakis a 50 ans! Les invitations vous seront envoyées sous peu. Nous avons bien hâte de vous présenter cette exposition rétrospective qui mettra en valeur les collections d'objets ethnologiques et archéologiques, ainsi que les œuvres d'art du Musée. Nous espérons vous y voir en très grand nombre!

Pour vous remercier de votre appui envers le Musée, nous sommes heureux d'offrir à tous les Abénakis inscrits aux Conseils d'Odanak et de Wôlinak l'entrée gratuite au Musée et ce, dès le mois de mai. Nous espérons que vous profiterez de cette offre afin de découvrir les activités culturelles de votre Musée.

Au plaisir de vous voir prochainement,

Michelle Bélanger, directrice générale
Musée des Abénakis

ENVIRONNEMENT ET TERRE D'ODANAK

Des nouvelles du Bureau environnement et terre d'Odanak

DES DÉPOTOIRS PLEIN NOS BOISÉS À ODANAK



Dépotoir dans un boisé d'Odanak



Ancienne cache



Déchets accumulés sur un terrain du Conseil

DES DÉCHETS PLEIN NOS BOISÉS

Cet automne, nous avons marché les boisés d'Odanak dans le but de faire un inventaire des déchets s'y trouvant. Nous avons fait plusieurs découvertes très peu glorifiantes pour la communauté. Une quantité impressionnante de déchets se retrouve un peu partout. Point positif à mentionner, la majorité de ces déchets proviennent d'une autre époque, lorsqu'il n'y avait aucune gestion des déchets dans la communauté. En effet, principalement derrière les terrains sur la rue Waban-Aki et KOAK, on retrouve de la vieille ferraille de toutes sortes (conserves, pots de peinture, électros, contenants métalliques, etc.). Une fois nettoyé, le problème de ces déchets sera résolu. Par contre, nous avons fait la découverte de plusieurs dépotoirs clandestins qui sont beaucoup plus récents. Certains, dont les matériaux de construction présents au domaine de Saint-François-du-Lac et les résidus de cultures près du pont Jules proviennent de l'extérieur de la communauté. On retrouve malheureusement aussi plusieurs cas de dépotoirs dans les boisés provenant de membres qui lèguent leurs déchets à la communauté en les abandonnant dans le bois. Les boisés d'Odanak sont des lieux communautaires utilisés abondamment pour la réalisation d'activités comme la chasse, la cueillette, la marche, les promenades en VTT et ne sont pas une poubelle à ciel ouvert. En plus de polluer l'environnement, ces déchets peuvent être dangereux pour les utilisateurs (morceaux de métal, vitres, etc.). Avec l'ensemble des programmes de gestion des déchets à Odanak et les environs (collecte des ordures, recyclage, ferraille, site de dépôt de RDD, etc.) les boisés ne devraient plus aujourd'hui être utilisés comme des dépotoirs.

VIEILLES CACHES ET CAMPEMENTS

De plus, on retrouve plusieurs vieilles caches et anciens sites de campements dans les boisés. Une fois hors d'usage, les matériaux de construction de ceux-ci ainsi que tous les déchets accumulés autour doivent être gérés par la communauté puisqu'ils sont abandonnés sans disparaître pour autant.

ACCUMULATION DE DÉCHETS SUR DES TERRAINS PRIVÉS

Enfin, certains membres de la communauté accumulent des déchets sur leur terrain ou sur les terrains du Conseil, derrière ceux-ci. Ces accumulations de déchets sont principalement des matériaux de construction, des pneus et des déchets domestiques.

DES SOLUTIONS EN ROUTE

C'est pourquoi le Conseil travaille actuellement à des solutions pour régler ces problématiques. Un projet de nettoyage des déchets dans les boisés a débuté l'automne dernier et se poursuivra l'an prochain. De plus, le Conseil étudie la mise en place et l'application d'un règlement administratif permettant de punir les contrevenants qui jettent des déchets dans les boisés ou qui accumulent indécemment des déchets sur leurs terrains ou encore ceux du Conseil. Plus d'informations à ce sujet sont à venir.

MERCI DE FAIRE VOTRE PART EN RAMASSANT VOS DÉCHETS OU VOS CACHES ET CAMPEMENTS UNE FOIS INUTILISÉS!

CAPSULE « ESPÈCE EN PÉRIL À ODANAK »



Dard de sable adulte

Le dard de sable

Le dard de sable (*Ammocrypta pellucida*) est un petit poisson translucide mesurant de 4 à 7 cm une fois adulte. Il est présent uniquement en Amérique du Nord. Il se nourrit de larves, de mouches et de mouches noires et se retrouve sur les plages de sable des rivières à eaux claires. Il est très vulnérable en raison de ces exigences alimentaires spécifiques et en matière d'habitat ainsi qu'en raison de sa faible fécondité et longévité. Au Québec, on retrouve l'espèce dans le fleuve Saint-Laurent et dans quelques-uns de ces tributaires. Cette espèce est présente sur la Liste des Espèces en Péril du Canada et porte un statut de menacée.

Avant 2012, cette espèce était considérée comme disparue de la rivière Saint-François. Des découvertes récentes de celle-ci dans l'embouchure de la rivière nous ont poussés à

nous intéresser à cette espèce. C'est pourquoi nous avons réalisé cinq jours de pêche à la seine (un filet pour pêcher le méné) sur toutes les plages de sable présentant un bon potentiel pour le dard de sable dans la rivière Saint-François, de l'embouchure jusqu'à Drummondville. Nous avons fait de très belles découvertes! En effet, nous avons trouvé ce poisson dans huit emplacements de la rivière et dans pratiquement tous les secteurs présentant un bel habitat. Nous savons maintenant que le dard de sable est bel et bien toujours présent dans la rivière Saint-François, principalement sur les plages de sable près de la marina de Saint-François-du-Lac ainsi que dans les zones sablonneuses des îles de Pierreville. Toutes ces précieuses informations recueillies cet été par notre équipe seront transférées aux gestionnaires de la faune afin de mettre à jour leurs données sur l'espèce et de soutenir son rétablissement au Québec.



Pêche à la seine

Une reconnaissance en environnement pour Odanak

OBJECTIF :

Intégrer la protection des espèces et des habitats à la gestion globale d'un territoire.

Les Abénakis d'Odanak forment une communauté prospère – la population abénakise a plus que doublé au cours de la dernière décennie. Tout en développant activement son territoire, la commune a aussi pris soin de veiller à la protection de la faune et des habitats, notamment par la mise en place du Bureau Environnement et Terre rattaché au Conseil d'Odanak. Les membres de cette équipe spécialisée (biologistes, techniciens de la faune, etc.) sont responsables de la planification des programmes d'acquisitions de connaissances sur les populations d'espèces sensibles dans le bassin versant de la rivière Saint-François (tortues, esturgeon jaune, perchaude) et des travaux d'aménagement visant à en assurer la pérennité. Concilier le développement économique d'un territoire et la conservation est une approche gagnante.

Maîtres d'œuvre / Partenaires : Bureau Environnement et Terre du Conseil des Abénakis d'Odanak; Fondation de la faune du Québec; Fondation Hydro-Québec pour l'environnement.



Pour des photos, vidéos et de l'information sur nous, visitez notre page Facebook : Bureau environnement et terre d'Odanak

Bureau environnement
et terre d'Odanak

L'équipe d'automne 2014: Émilie Paquin, Luc Gauthier,
Michel Durand, Christopher Coughlin, et Steven William

62 rue Waban Aki, Odanak, Québec, Canada, J0G 1H0

Tel : 450 568-6363 Fax : 450 568-6385

odanakenvironnement@gmail.com

Site web : <http://www.wcbodanak.com/environnement-et-terre.html>





FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC INC. QUEBEC NATIVE WOMEN INC.

**ENSEMBLE, FAISONS DES DROITS
DES FEMMES AUTOCHTONES
UNE RÉALITÉ !**

Femmes Autochtones du Québec défend les droits des femmes autochtones depuis 1974. Parce que connaissance et tolérance sont intimement liées, parce qu'une meilleure compréhension des réalités autochtones permet une meilleure prise en charge des besoins des femmes et de leurs familles, FAQ a développé une expertise reconnue dans de nombreuses questions affectant les femmes autochtones, favorisant un regard neuf sur nos communautés.

Nous avons besoin des efforts de toutes et tous, dans nos communautés et au sein de la société québécoise, pour réaliser un monde plus juste pour les femmes autochtones au Québec.

Représentant des membres dans 56 communautés, au sein de 10 nations au Québec et en milieu urbain, Femmes Autochtones du Québec bénéficie d'un réseau qui donne de la force à ses prises de position et qui lui permet de défendre vigoureusement les droits des femmes et des communautés autochtones du Québec auprès des autorités politiques autochtones, québécoises, canadiennes et de la population en général.

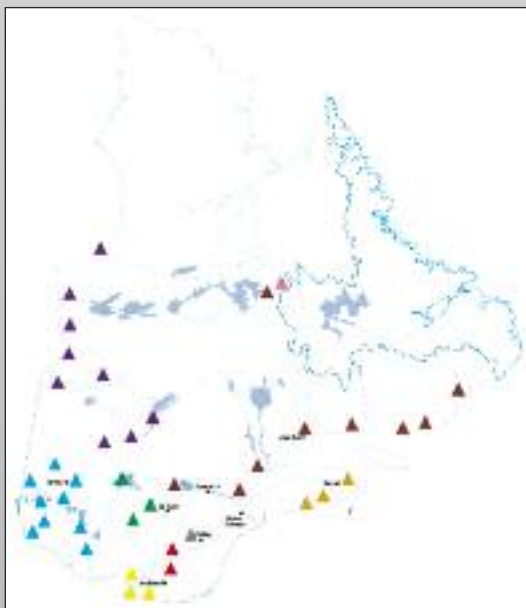
Mission

Nous appuyons les efforts des femmes autochtones dans l'amélioration de leurs conditions de vie par la promotion de la non-violence, de la justice, de l'égalité des droits et de la santé.

Nous soutenons également les femmes dans leur engagement au sein de leur communauté.

LES 11 NATIONS

- | | | |
|--------------|----------------------|------------|
| ▲ Abénakis | ▲ Hurons-wendats | ▲ Naskapis |
| ▲ Algonquins | ▲ Innus (montagnais) | ▲ Inuits |
| ▲ Attikameks | ▲ Micmacs | |
| ▲ Eeyou | ▲ Mohawks | |



MOI entrepreneur? POURQUOI PAS?



Crédit photos : Tourisme Autochtone Québec

Kwaï!

La Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL) vient de lancer un tout nouveau projet de sensibilisation à l'entrepreneuriat en octobre dernier.

En tant que conseillère en sensibilisation à l'entrepreneuriat, j'ai comme mandat d'encourager le développement d'une culture entrepreneuriale chez les jeunes autochtones de 15 à 35 ans, tout en offrant un soutien et un accompagnement à ceux qui veulent démarrer leur entreprise.

Les principaux objectifs du projet sont :

- Favoriser l'essor de la culture entrepreneuriale chez les jeunes dans les communautés;
- Favoriser la persévérance scolaire des jeunes en permettant aux décrocheurs/raccrocheurs de créer un lien d'intérêt, de développer leur confiance et de contribuer à leur réussite;
- Augmenter le nombre d'entreprises autochtones.

Depuis mon entrée en fonction en octobre 2014, je me suis déjà déplacée à Odanak, Uashat, Manawan, Mashteuiatsh, Kitigan Zibi et Kahnawake pour faire la promotion du projet, présenter les services offerts et discuter des possibilités de collaboration.

**Vous avez entre 15 et 35 ans et vous pensez à vous lancer en affaires?
Vous avez une idée d'affaires que vous voulez développer?**

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour voir comment je peux vous aider à réaliser vos projets!



Catherine Savard, Conseillère en sensibilisation à l'entrepreneuriat

**Commission de développement économique des
Premières Nations du Québec et du Labrador**
265, Place Chef Michel Laveau, bureau 200
Wendake (Québec) G0A 4V0
T : 418 843-1488 x226 F : 418 843-6672
csavard@cdepnql.org | cdepnql.org



Des nouvelles du service d'aide aux devoirs

Je commence en vous souhaitant, à tous et à toutes, une bonne année 2015. Les membres du SEFPN et moi sommes revenus de vacances en pleine forme et prêts à attaquer cette nouvelle année avec une tonne d'activités au programme.

Retour sur le souper de Noël de l'aide aux devoirs.

Le souper de Noël de l'aide aux devoirs fut un grand succès! Plus de cinquante personnes furent présentes lors de la soirée. Chaque enfant est venu accompagné de sa famille et un repas chaud leur a été servi. Chacun a eu droit à un livre comme cadeau et la soirée s'est terminée par un spectacle de Jack Sparrow. Quelle belle soirée!

Le service d'aide aux devoirs prend une petite tournure culturelle.

Tous les mercredis, les enfants inscrits au service d'aide aux devoirs pourront profiter de petits cours de langue Abénakise, de leçons de chants autochtones, de leçons de danse et aussi d'artisanat. Une initiative de notre part afin que nos jeunes en apprennent un peu plus chaque jour sur leur culture.

Jenny M'Sadoques,
organisatrice communautaire

Ce qui s'est passé au BLE depuis septembre 2014

Registraire

Maintenant 2 employées s'occupent du registraire. En effet, Eleanor Hoff partage maintenant cette tâche avec Nathalie Cardin.

Suite à une décision d'Affaires Autochtone Développement Nord Canada (AADNC), des changements majeurs sont apportés pour les demandes de cartes. Des formations auront lieu en février et en mars pour les deux agentes.

Notez que dorénavant aucun renouvellement de carte ne sera possible auprès du Conseil des Abénakis d'Odanak. Il faut maintenant faire la demande directement auprès d'AADNC. On retrouve tous les formulaires nécessaires sur le site internet d'AADNC, à l'adresse suivante : <http://www.aadnc-aandc.gc.ca>

Dans la case Recherche, inscrivez : Renseignements pour présenter une demande CSSI. Vous y trouverez une vidéo explicative, ainsi que tous les informations et formulaires nécessaires selon votre situation. Les gens n'ayant pas accès à internet peuvent contacter la réception du Conseil des Abénakis d'Odanak. Nous vous ferons parvenir les formulaires à compléter par la poste.

CLPN - Budget

Pour une deuxième année consécutive, le budget de la CLPN est dépensé au complet bien avant la fin de l'année financière. Cette situation a entraîné le fait que nous devons maintenant refuser des participants. Nous aurons à nouveau accès à des fonds à partir du 1^{er} avril 2015.

CLPN - Emplois d'été

Les formulaires d'emploi d'été sont actuellement en préparation. Toute l'information nécessaire sera postée directement aux jeunes de la communauté.

CLPN- Statistiques

Il me fait plaisir de vous faire part de la situation des participants de la CLPN d'Odanak. Depuis le début de septembre 2014, nous avons offert une aide financière aux personnes suivantes:

- 10 mesures de travail (aide financière à l'employeur pour le salaire de l'employé)
- 5 mises à niveau secondaire
- 7 formations professionnelles

Statistiques au sujet des participants qui ont terminé une formation professionnelle:

- 1 opérateur de machinerie lourde
- 1 photographe
- 1 mécanicien

Développement économique – WLALOKA

Un projet d'Entreprise Jeunesse est en démarrage dans la communauté. Une séance d'information qui a eu lieu en décembre dernier a attiré une dizaine de jeunes. De ce nombre, sept personnes se sont inscrites au projet qui sera fait sous forme d'une Coop d'artisans. Les jeunes ont choisi le nom de leur petite entreprise : Olaloka qui signifie «travail bien fait». Leurs créations artisanales seront à l'image des traditions autochtones : les perles, le cuir et les plumes seront les principaux matériaux utilisés par les jeunes.

Le CEPN a contribué en payant les premières factures pour les matières premières (±750\$). La Fondation Nouveaux sentiers a accepté une demande d'aide financière de l'ordre de 2 000\$ afin d'aider les jeunes au montage d'un kiosque qui servira notamment au prochain Pow Wow, mais aussi pour l'achat de présentoirs, d'outils, meuble de rangement, publicités (journaux et affiches), création d'une image graphique, etc.

Les jeunes ont mis leurs mains à la pâte, le 17 janvier dernier, en amassant des canettes dans la communauté. Cette collecte leur a permis d'amasser 285\$. Cet argent servira, entre autres, à payer les prochaines factures de matières premières.

Vous entendrez certainement parler encore de ces jeunes prochainement pour d'autres campagnes de financement, dont un souper spaghetti. La date reste à déterminer.

Outre l'agent de développement économique qui accompagne nos jeunes entrepreneurs dans leurs démarches, il y a aussi le comité M8W WA. Les aînés seront aussi sollicités pour le transfert de connaissances d'art et de cuisine traditionnels.

D'autres organismes seront aussi partenaires dans cette belle aventure : la CDEPNQL, le CJE et la CDRCQM. Les professionnels de ces organismes amèneront leur soutien technique si précieux à la réussite de ce projet.

MESSAGE : Si certains d'entre vous ont des plumes, dents, griffes, perles, cuir et autre matériaux à donner, nos jeunes sont preneurs. Vous n'avez qu'à vous adresser à l'agent de développement économique.

Éducation – à l'ère d'internet

Depuis la session d'automne 2014, toutes les informations et les formulaires liés à l'éducation se retrouvent sur notre site web. Les étudiants peuvent ainsi y trouver plusieurs informations, et ce, 24 heures sur 24.

Éducation – Nouvelle venue

Le nombre sans cesse grandissant de dossiers à l'éducation nous a amenés à diviser la tâche entre deux agentes plutôt qu'une seule.

Maintenant, Ann Landry s'occupe des étudiants du cégep et Nathalie Cardin s'occupe des étudiants universitaires.

Éducation – Ressources humaines

Une agente du Bureau Local d'Emploi (BLE) est en congé pour un temps indéterminé, c'est pourquoi Karine Gill (réceptionniste) s'est jointe à l'équipe temporairement. Toute l'équipe du BLE et Karine se partagent les tâches de l'employée absente. La réceptionniste a été remplacée par une étudiante pendant une semaine. Depuis la semaine du 19 janvier, Sophie Gill, responsable de la cuisine collective, vient compléter son horaire en tant que réceptionniste, tâche qu'elle partage avec Monique O'Bomsawin. Nous remercions les étudiants pour leur bonne collaboration.

Éducation – Politique de l'éducation

En janvier dernier, un addenda important fut ajouté à la politique d'éducation. Les principaux points touchés sont les suivants :

- Établissement d'un mécanisme de pénalités administratives pour les étudiants qui ne remettent pas leur dossier dans les temps prescrits. Actuellement seulement 40% des étudiants remettent leurs documents à l'intérieur des limites allouées.

- Les étudiants ayant une dette au Conseil devront remettre minimalement 10% de leur allocation en paiement.

- Les membres ayant une dette supérieure à 5000\$ devront réduire leur dette à 5000\$, puis prendre et respecter une entente de remboursement avant d'avoir l'opportunité d'obtenir de l'aide financière.

- Dorénavant, la note Incomplet au bulletin sera considérée comme un échec.
- Il sera désormais possible, sous certaines conditions, d'être financé pour les études pour un deuxième cheminement de carrière.

- Seulement les cours nécessaires à l'obtention du diplôme seront considérés pour établir le statut temps plein ou partiel d'un étudiant. Actuellement certains étudiants s'ajoutent des cours hors programmes seulement pour être à temps plein et ainsi recevoir des allocations mensuelles.

- Un membre qui fait de la fraude au BLE ne sera plus admissible aux services pour une durée de 3 ans. On entend par fraude des fausses déclarations, des demandes de paiements pour des frais déjà remboursés par d'autres instances... Aussi, les personnes devront prendre et respecter une entente de remboursement avant d'avoir à nouveau accès aux services de l'Éducation.

- Le montant maximal d'aide financière sera plafonné à 10 000\$ par session et 20 000\$ par année, à moins de recevoir une approbation spéciale du Conseil.

- L'allocation pour les livres sera réduite. S'il s'avérait que le montant des livres requis est plus élevé, la différence serait remboursée sur présentation de pièces justificatives.

- Les étudiants qui débutent leur session du cégep au mois d'août recevront maintenant 75% de l'allocation mensuelle (avant : 50%). Les étudiants qui débutent leur parcours scolaire au cégep en janvier auront 75% de l'allocation de janvier).

- Le programme de prêts et bourses sera aboli.

Développement économique - statistiques

Une personne reçoit de l'Aide au Travailleur Indépendant de la CLPN et est suivie par l'agente de développement économique.

Deux entreprises ont été rencontrées pour s'établir dans un nouveau bâtiment industriel.

Trois personnes ont été rencontrées en consultation pour du démarrage ou expansion d'entreprise.

Développement économique - Frêne

Le Projet Frêne a été mis sur pied. Il comporte trois phases :

- Le battage de billots de bois a entraîné la création de deux emplois temps plein et d'un emploi à temps partiel pour une durée de 12 à 15 semaines.

- Des rouleaux de frêne sont gardés pour donner des cours de fabrication de paniers. Quinze personnes se sont inscrites à la formation qui durera dix semaines. Cette activité est financée par le CEPN et permet l'embauche de trois professeures des plus expérimentées.

- Les rouleaux de frêne sont vendus à bon prix aux artisans de la communauté.

NOTE : S'il reste des rouleaux de frêne, ils seront offerts au prix du marché aux artisans des autres communautés.

Sylvie Desbois,
directrice du BLE

Ndakinna : Notre territoire



«Ndakinna : Notre Territoire » est un projet visant à étudier l'utilisation et l'occupation actuelle du territoire. Mais qu'entendons-nous par «utilisation et occupation»? Cela réfère aux activités traditionnelles pratiquées et aux endroits visités par les membres de la Nation sur le territoire de nos jours. On pense par exemple, à la chasse, la pêche et la cueillette, mais aussi aux déplacements sur le territoire, à la fréquentation de sites sacrés ou de campements, ainsi qu'à la fabrication d'objets traditionnels. La connaissance de ces sites et activités, qui sont intimement liés à la culture Abénakise, se transmet de génération en génération de manière orale.

Depuis quelques décennies, les Premières Nations de partout au Canada entreprennent des études afin de consigner sur papier cette tradition orale, pour permettre, selon le cas, des démarches d'affirmation ou de revendication territoriale. L'affirmation territoriale réfère, d'un point de vue théorique, à une démonstration de la présence Abénakise sur un territoire donné, tandis que la revendication prend un caractère plus juridique. Le mandat donné par les Conseils d'Odanak et de Wôlinak au Bureau du Ndakinna du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, en est un d'affirmation territoriale.

Une démarche de ce type vise à permettre une négociation dans une approche collaborative avec les gouvernements pour permettre une meilleure prise en compte des droits et intérêts des Abénakis sur le territoire qu'ils considèrent le leur. Concrètement, les retombées d'un tel processus peuvent aller de la protection des territoires utilisés pour la

chasse lors de la création de sentiers de VTT, à l'agrandissement de l'aire de pratique de chasse et pêche, en passant par l'accès facilité à certains parcs et réserves naturelles pour les Abénakis. Bien sûr, ces résultats ne sont pas tous pour demain! Le Bureau est jeune et depuis sa création en 2013, il s'emploie à jeter les bases nécessaires à l'atteinte de ces objectifs. Nous sommes enthousiastes à l'idée de vous présenter le projet «Ndakinna: Notre Territoire» qui est une pièce de ce «puzzle» permettant l'affirmation territoriale. Cette étude s'adresse donc aux membres des communautés d'Odanak et de Wôlinak qui sont présentement invités à remplir le questionnaire en ligne au www.gcnwa.com ou en se procurant une copie papier au Bureau Environnement et Terre à Odanak. De plus, nous rencontrerons individuellement certains membres qui auront le désir de partager plus en détail leur expérience personnelle liée à la pratique de certaines activités traditionnelles et à la fréquentation de sites sur le territoire. Restez à l'affût!

Si vous êtes intéressé(e) à participer ou si vous désirez plus d'informations sur le projet, n'hésitez pas à nous joindre au 819 294-1686 ou par courriel à hmcouture@gcnwa.com.

Wliwni!



Hugo Mailhot Couture,
chargé de projets au Grand Conseil
Marie-Ève Samson, agente de recherche
et d'enquête au Grand Conseil

Lancement de CD pour l'une de nos jeunes artistes prometteurs



Juste avant les vacances, j'ai eu l'honneur d'assister au lancement de CD de l'une de nos jeunes artistes prometteurs, Mimi O'Bonsawin. Mimi et son groupe ont monté sur scène au Collège Boréal à Sudbury et ont donné un grand spectacle devant une salle comble.

Bien ancrée dans l'esprit de ses ancêtres, Mimi a chanté des chansons portant sur la transition, le renforcement et l'espoir. Ayant reçu son CD lorsque Mimi est venue jouer au Pow Wow d'Odanak, je me sentais plus familier avec sa musique. J'en ai donc profité pour chanter un peu aussi et j'ai ainsi passé

une grande soirée remplie d'énergie. J'ai appris que je n'étais pas le seul à avoir une chanson préférée sur son CD. Lorsqu'elle a chanté sa chanson «Gingah», une grande partie de la foule s'est mise à chanter avec elle. Il faisait très froid à Sudbury ce soir-là, mais dans la salle il y avait beaucoup de chaleur qui rayonnait à travers ses chansons et sa personnalité.

Lors d'un souper qui a précédé l'événement, nous avons eu la chance de rencontrer un certain nombre de membres de notre bande. Ce fut agréable de rencontrer un grand nombre de nos jeunes membres qui sont remplis de promesses, ainsi que d'autres membres de la famille qui composent notre communauté abénaquise à Sudbury. Vous êtes notre fierté!

Wliwni! Merci à tous pour une grande soirée,

Chef Rick O'Bomsawin



AVIS À LA POPULATION PROGRAMME D'HABITATION

Demandes d'aide financière pour l'année 2015-2016

Dans le cadre de la politique d'habitation, les membres de la bande peuvent venir déposer une demande d'aide financière pour les programmes suivants :

- Construction d'une nouvelle maison
- Logement
- Remise en état des logements (PAREL) de la SCHL

*Les membres qui désirent avoir accès à l'une de ces aides financières doivent se procurer un **formulaire à la réception du Conseil de bande**. Les demandes seront acceptées jusqu'au 31 mars 2015.

La sélection des demandes débutera au cours du mois d'avril 2015.

Pour tous renseignements supplémentaires, contactez Monique O'Bomsawin au 450 568-2810

Des nouvelles du conseil culturel des Abénakis

Kwaï,

Le 19 janvier dernier, un comité exécutif a été voté au sein du conseil culturel abénaki d'Odanak avec le mandat de procéder à l'élaboration et aux recommandations pour la mise en place d'une politique culturelle abénakise. Ce comité est composé de représentants de différentes factions de la communauté afin d'assurer la représentativité de tous et chacun. Ceux et celles qui désirent faire partie de ce comité peuvent le faire en laissant leur nom auprès du conseil de bande ou auprès du comité culturel abénaki d'Odanak. Plusieurs membres de la communauté nous ont fait part de leurs craintes face à l'érosion de notre culture au fil des années. Avec le départ de plusieurs de nos aînés, le savoir se perd peu à peu au fil du temps. Il est donc primordial pour toute nation de veiller à la préservation et à la perpétuation de son héritage culturel. Non seulement cela permet-il de préserver un héritage culturel unique, mais cela définit aussi l'identité de tout un peuple, sa place dans l'histoire et sur l'échiquier contemporains. De nos jours, avec tous les chambardements sociaux et culturels mondiaux, il est encore plus important de définir et de se réapproprier notre place sur notre territoire ancestral, d'établir les barèmes qui guideront le développement présent et futur de notre nation et ramener une fierté pour ce que notre nation a accompli au fil de l'histoire. Nous avons une des plus belles histoires et nous devrions en être conscients et fiers.

L'élaboration d'une politique culturelle n'est pas une chose simple à faire. Nous devons définir dans un premier temps ce que le mot « culture » veut dire pour chacun de nos membres. D'ailleurs, vous pourrez nous faire parvenir vos commentaires et vos suggestions afin de nous aider à identifier les axes de direction à prendre afin de mieux structurer nos travaux. Vous serez tous appelés à émettre vos propositions et vos impressions lors de consultations publiques, par questionnaires et par rencontres ciblées. N'hésitez pas à vous impliquer et à nous aider à établir le processus d'élaboration et d'implantation, ainsi que les actions et les stratégies à employer.

Cette politique nous permettra, en tant que Nation distincte, de définir clairement les stratégies et les actions à prendre afin de permettre à notre culture non seulement de survivre, mais de s'affirmer et se développer.

Notre prochaine rencontre aura lieu le 21 février prochain à 10:00. Ceux et celles qui souhaiteraient y assister sont les bienvenus. L'endroit de la rencontre reste à déterminer pour le moment.

Luc O'Bomsawin,
Président du conseil culturel des Abénakis



Une mine d'or culturelle se trouve parmi vous!

Saviez-vous qu'il est possible de consulter le centre de documentation du collège KIUNA? Il s'agit d'une bibliothèque riche en histoire, principalement centrée sur les Premières Nations. Environ 1300 documents sont à votre disposition pour consultation sur place. Le centre de documentation de Kiuna vous étonnera par sa diversité de sujets. Vous y trouverez des livres sur l'histoire des différents peuples autochtones, les grands combats et les hommes et femmes qui ont combattu pour les droits et libertés des premiers peuples. Vous y trouverez des documents sur les enjeux sociaux, politiques et économiques, ainsi qu'une foule de volumes sur l'art, la littérature et la poésie d'auteurs autochtones. La psychologie, la philosophie, la spiritualité sont des sujets passionnants afin de connaître le pourquoi des choses et pour mieux se connaître soi-même. Le centre possède une foule de documents qui ne demandent qu'à être lus et relus. Vous avez des questions sur la géographie, l'histoire des Amériques et les grandes migrations? Venez consulter notre documentation! Sciences, technologies, géographie... Toujours avec des enjeux qui nous concernent tous comme peuple d'origine. L'atmosphère y est agréable, confortable et propice à la lecture et l'étude.

Raphaël Benedict et Marcelle O'Bomsawin, techniciens en documentation, se feront un plaisir de répondre à vos questions et de vous assister dans vos recherches. Le centre est accessible sur rendez-vous, le lundi de 11h30 à 16h30 et du mardi au vendredi de 8h30 à 16h30. En espérant vous y voir!

Encore temps de s'inscrire !

Des études en Sciences humaines – profil Premières Nations vous intéressent ?

Vous avez jusqu'au 25 mai 2015 pour vous inscrire à la session automne 2015. À Kiuna, vous approfondirez vos connaissances sur des enjeux qui vous concernent, de même que vous ferez de nombreuses rencontres autant stimulantes que formatrices.

Pour en connaître davantage sur notre programme unique, vous pouvez consulter notre site Internet au www.kiuna-college.com, ou encore entrer en contact avec M. Pierre Lainé, Coordonnateur des affaires étudiantes et du recrutement, au (450) 568-6464. Il se fera un plaisir de vous donner les informations nécessaires afin de compléter votre demande.

Prudence Hannis



**Prochaines
assemblées publiques**

30 mai 2015

26 septembre 2015

30 janvier 2016

Pour plus de renseignements 450 568-2810

Récompense de 1 000\$

Une récompense de 1000\$ sera remise à la personne qui nous aidera à retrouver la plaque ou qui nous fournira des informations nous permettant d'identifier les auteurs du vol perpétré à l'Église anglicane d'Odanak. La plaque de bronze, qui était située sur une pierre dans la cour de l'église, avait été installée en 1982. L'acquisition de cette plaque avait été rendue possible grâce à des dons amassés. Malheureusement, il nous est impossible de remplacer cette plaque, puisque les coûts nécessaires pour son remplacement sont trop élevés. Aidez-nous à la retrouver!

Richard Côté

Vous avez un texte à publier?

Un membre qui se démarque à nous présenter?

Une nouvelle à souligner?

Prochaine date de tombée: 8 mai 2015

 **Contactez-nous!**
communications@gcnwa.com